



Seul habilité dans l'entreprise et démission

Par chaaviet

Bonjour,

Etant le seul habilité à réaliser un type de mission bien précise au sein de mon entreprise, avec des mission en cours (à peine commencées), démissionnaire et une possibilité avérée de non levée de clause de non-concurrence :

Quels risque, de reprendre en mon nom ces missions avec une autre structure juridique, vis à vis de mon employeurs actuel si nous ne trouvons pas d'arrangement amiable pour le transfert de ces missions vers la nouvelle entité juridique ?

Pour information, les montants en jeux sont relativement faibles : 6k? au total
d'avance merci pour vos éclaircissements